

CATALOGUE RAISONNE

DES

MONNAIES BARONALES

PROVENANT DE LA TROUVAILLE DE SIERCK

PAR

E. CARON

PARIS

IMPRIMERIE ARNOUS DE RIVIERE, RUE RACINE, 26

1879

CATALOGUE RAISONNE

DES MONNAIES BARONALES

PROVENANT DE LA TROUVAILLE DE SIERCK

Il y a quelques années, à une époque et dans des conditions qu'il nous est impossible de déterminer d'une manière plus précise, un amas considérable de monnaies fut trouvé près de la ville de Sierck.

Cette trouvaille ne pesait pas moins de 30 kilogrammes en deniers et oboles. Elle comprenait en outre une cinquantaine de gros tournois royaux dont les types ont paru communs à la première inspection et qui n'ont pas été conservées. M. Hoffmann après avoir acquis cette trouvaille s'est occupé seulement d'y rechercher les pièces féodales ; 18 kilog. Complètement vierges de toute recherche et à l'état de petits lingots sont venus entre les mains de M. Gariel qui a reconnu de suite tout l'intérêt que pouvait offrir l'étude minutieuse d'un grand nombre de deniers portant des noms royaux ; les lecteurs des *Mélanges* ont pu apprécier dans la dernière livraison, les résultats obtenus par notre savant confrère et ami M. Gariel. En se réservant la publication des monnaies royales, il a bien voulu me confier la description de cette trouvaille en ce qui concerne les pièces féodales et la publication des types inédits que nous avons été assez heureux pour rencontrer l'un ou l'autre.

Avant d'entrer dans le détail je dois fixer brièvement les limites de la composition du trésor au double point de vue chronologique et géographique. Les plus anciennes monnaies royales sont classées à Louis VI, qui monta sur le trône en 1108, les plus récentes sont frappées par Charles IV mort en 1328. On n'y rencontre aucun type de Philippe de Valois. On peut donc affirmer que le dépôt a été enfoui de 1322 à 1328, pendant les six années du règne de Charles IV, mais nous verrons plus tard, par l'étude d'une monnaie de Metz, qu'il ne peut être antérieur à 1327. De 1108 à 1327, tel est le long intervalle que comprend l'étude de cette trouvaille. Beaucoup de pièces féodales sont contemporaines de l'enfouissement et ce sont nécessairement les mieux conservées. – Ce sont aussi les plus intéressantes, les plus rares, quand elles ne sont pas inédites ou uniques. Aucune monnaie féodale ne peut être avec certitude classée avant 1108 ; on sait du reste qu'à cette époque le monnayage des barons et des prélats était presque toujours anonyme et qu'à défaut d'autres renseignements on se base, pour fixer les émissions, sur la pureté du métal, le poids de la monnaie, le module et sur la forme des lettres des légendes.

Pour la classification, nous avons suivi un ordre tout à fait différent de celui qui a été adopté jusqu'à présent soit dans les traités spéciaux, soit dans les catalogues. Comme eux, nous avons aussi suivi un ordre géographique. Mais cet ordre se trouve être à peu près l'inverse de celui qu'à suivi notamment Poey d'Avant dans son ouvrage sur les monnaies féodales de France.

Il est tout naturel qu'ayant à parler d'un enfouissement fait dans un pays d'Empire, dans un diocèse ne relevant pas d'un évêque français, nous étudions d'abord les monnaies des prélats et des barons qui n'étaient point des vassaux du roi de France, puis les monnaies des provinces françaises limitrophes. Or, c'est précisément par ces provinces que se termine l'ouvrage de Poey d'Avant.

Cet ordre du reste est d'autant plus logique qu'il paraît coïncider avec le chemin qu'a dû suivre ce ramasseur de billon destiné, croit M. Gariel, à la fonte. Quant à moi, je serais plutôt tenté de croire que c'était un marchand forain revenant de quelque-une de ces grandes foires qui se tenaient au moyen âge, d'une foire de Champagne ou peut-être d'une foire de Nîmes ou de Beaucaire. L'Aquitaine et le midi de la France ne figurent pas dans l'enfouissement. Pas une pièce du monnayage anglais. Les pièces d'Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, circulaient aussi bien dans son marquisat de Provence et les deux pièces des rois de Navarre avaient aussi cours dans leurs domaines de Champagne. Le nord et l'est de la France, la rive gauche du Rhône y figurent par de nombreux types ; à l'ouest, la Bretagne ne fournit pas le nombre de pièce en rapport avec son étendue et l'importance de son monnayage. Au centre, on peut tracer une ligne qui ne dépasse pas Riom, Clermont, La Marche et Poitiers. Les ateliers des bords de la Loire et du type chinonais y sont représentés par un grand nombre de types. Le monnayage de Blois et celui de Vendôme y sont presque complet. Châteaudun, Charenton, Mehun-sur-Yèvre ont fourni les derniers exemplaires de leur monnayage. Quelques-uns de ces exemplaires sont rares. Le denier de Guillaume, vicomte de Châteaudun, n'avait pas été publié. En somme, on pourrait presque dire que cette trouvaille était une véritable collection, puisque sur les 841 monnaies on ne trouve pas moins de 65 ateliers et de 150 types distincts. Sur les 31 seigneurs et prélats nommés à l'ordonnance de Lagny de 1315 presque contemporaine de l'enfouissement, nous y en rencontrons 27. Les pièces de Cahors, si communes cependant, n'y figurent pas ; les trois autres qui manquent sont les petits seigneurs du Berry, le sire de Huriel, le vicomte de Brosse, le vicomte de Sainte-Sévère et l'on sait que ces pièces sont restées assez rares.

M. Joseph Roman a bien voulu nous prêter le concours de son crayon à la fois si clairvoyant et si pur dans l'exécution. Plusieurs fois il a rectifié des lettres mal lues, des emblèmes ou des cantonnements douteux. Dire que les dessins lui sont dus, c'est garantir aux numismates leur religieuse exactitude.

BRACTEATES.

Nous commençons notre description par ces pièces dont l'attribution n'est pas encore complète. On les classe aux évêques des bords du Rhin, sans en déterminer l'atelier. – Peut-être même proviennent-elles de diverses fabrications selon les différences des revers qui offrent des croix de configurations variées.

Au droit elles présentent des traits souvent informes qui figurent d'une manière plus ou moins réussie une main bénissant.

1. – Trois de nos pièces offrent au revers une croix droite empreinte dans un carré.
2. – Quatre autres représentent une croix ayant quelque similitude avec la croix dite auxerroise et qui se rencontre en Bourgogne. C'est peut-être cette similitude et l'apparence de la lettre S qui ont donné l'idée d'attribuer ces pièces aux archevêques de Sens.
3. – Une dernière porte des débris de légende dans lesquels il est impossible de rien distinguer de certain. –

Total, 8 deniers.

ARCHEVEQUES DE TREVES (1). - *Baudouin de Luxembourg (1307-1354).*

Nous en rencontrons cinq types.

4. - BALDVIN'. Evêque de face, portant la crosse à sa gauche et bénissant de la droite.

R/. TREVER. Les deux clefs de Saint-Pierre. Obole, 11.

5. - Même légende. Evêque de face, portant la crosse à droite.

R/. Aigle et clef. - Oboles 8.

6. - BALD' AREhPS TREVER. Tête de face sans crosse.

R/. MONETA NOVA. Ecusson triangulaire au lion de Luxembourg. - Oboles 5.

7. - BALDVIN. Ecusson triangulaire à la croix.

R/. TREVER. Porte de l'église. - Obole, 1.

8. - Evêque, crosse à droite. Légende illisible.

R/. Ecusson à la croix avec un aigle au franc quartier. - Obole 1.

ARCHEVEQUES DE COLOGNE. - *Henri de Warembourg (1305-1332).*

9. - hEnR-ARCh-IEPS-COLn. L'archevêque mitré portant une crosse de la main droite et un livre de la gauche.

R/. (SIGnum ECCLesie SanCTI CASSInI BVnEnsis). Portail de l'église surmonté d'un clocher avec deux tours de chaque côté. (Joseph Appel, tome II, page 172.) - Double denier, 1.

METZ. - *Jacques de Lorraine (1239-1260).*

10. - JACOBVS. L'évêque de profil à gauche tenant une crosse.

R/. mETEnSIS. Croix cantonnée de deux étoiles au 1^{er} et au 4^e. - Obole, 1.

Adhémar de Monteil (1325-1361).

11. - A ELECTI MET. Croix.

R/. MONETA NOVA. Main bénissant. - Denier, 1.

Ce type est entièrement nouveau. C'est une imitation des monnaies de Besançon si répandues à cette époque. Le mot d'ELECTI qui prouve qu'Adhémar n'était pas encore confirmé comme évêque est également nouveau comme légende sur les monnaies de Metz. Nous lui avons consacré une mention particulière. Cette pièce, qui est de 1327, date l'enfouissement. Elle est à fleur de coin et précieuse à tous les titres, car elle est unique dans la trouvaille. - Denier, 1. Poids, 0^{gr},90. PL. XV, n° 1.

Le droit d'élection des évêques remonte aux premiers temps du christianisme. Le nouvel évêque était choisi en présence du peuple par les évêques de la province réunis dans l'église vacante au nombre de deux ou trois au moins, conformément aux canons. On choisissait ordinairement un vieillard des plus éprouvés, prêtre ou diacre du clergé de la ville, bien connu de son troupeau et qui, à son avènement, se dépouillait de ses propres biens, laissant à l'Eglise le soin de le nourrir.

Dès l'an 607, à la mort de Pappole, l'auteur de la vie de saint Cloud dit que le clergé et le peuple de Metz *demandèrent* avec instance, à Théodebert II, qu'Arnoul remplaçât Pappole.

Chlodulfe était déjà connu par ses vertus lorsqu'à la mort de saint Godon le clergé et le peuple de Metz *souhaitèrent* ardemment de l'avoir pour évêque.

Ces mots *demandèrent*, *souhaitèrent* extraits textuellement de l'histoire de Metz par les bénédictins prouvent que jusque-là il y avait plutôt une désignation, un désir, qu'une élection et que la nomination venait du prince.

Wala s'était tellement distingué sous l'épiscopat d'Advence, qu'à la mort de ce dernier tout le monde jeta les yeux sur lui pour le remplacer. Il fut élu le 21 mars 876 et sacré le 8 avril de la même année, ce qui semblerait prouver que la confirmation du pape n'était point encore nécessaire à cette époque. Car il paraît impossible que dans l'état des communications au IX^e siècle on pût, en vingt jours, obtenir la consécration de Rome. Mais les compétitions vont naître. L'empereur va s'arroger le droit de nomination, le pape le revendiquera et quelques faits de l'histoire épiscopale de Metz nous feront assister à toutes les phases et à toutes les péripéties de la grande querelle des investitures.

Après la mort de Wigeric, 927, Henri l'Oiseleur, *sans avoir égard au droit d'élection* dont jouissait le peuple de Metz, lui donna pour pasteur un solitaire nommé Bennon.

Le peuple supporta impatiemment de le voir assis sur la chair épiscopale. Les choses en vinrent à ce point qu'il fut attaqué dans sa demeure et eut les yeux crevés, les uns disent par ses serviteurs, les autres par des mécontents ou des fanatiques.

Le concile de Duisbourg (929) jugea les rebelles et les punit de mort, mais Bennon abdiqua et son successeur fut élu par le clergé et le peuple de Metz.

Quant à Adalbéron II, ce furent sa mère, la duchesse Béatrix, et son aïeule, l'impératrice veuve d'Othon I^{er}, qui, secondées par le choix du clergé et du peuple, le firent nommer évêque.

Nous trouvons pour la première fois, en 1161, le titre d'*electus* porté par un évêque de Metz. C'est dans une charte émanant d'Hugues, comte de Metz, à laquelle Thierry III assiste comme témoin et signe *Theodericus metensis electus*. Les chronologies font monter Thierry III en 1163 sur le siège épiscopal de Metz ; cependant dans deux chartes émanées de lui en 1164, il prend le même titre d'*electus* et en 1170 il s'intitule encore « Dei gratia electus Metensis. » Il meurt en 1171 et dans son tombeau on retrouve cette inscription : « Sexto idus Augusti obiit Deodiricus, *Metensis electus*, canonicus et levita ».

Thierry IV, son successeur immédiat, était un favori de l'empereur. Il ne fut jamais reconnu par Alexandre III et dans les brefs de la cour de Rome relatifs au chapitre de Saint-Dié le pape ne lui donne que le titre de prévôt de ce chapitre et non celui d'évêque ou d'élu de Metz. Thierry fut même déposé par le concile de Latran (mars 1179), pour avoir été mis sur le siège épiscopal par la voie de la faveur et de la violence.

Ce fut encore l'empereur qui, après une vacance de plusieurs mois, proposa au clergé de Metz un de ses favoris nommé Bertram.

Ce Bertram avait déjà été élu archevêque de Brême, mais le pape, au lieu de ratifier son élection, dit aux députés qui venaient la lui demander : « Mes frères, j'ai vu *votre élu*. Je suis content de sa science, de son éloquence et même de ses mœurs. Mais je ne puis approuver la forme de son élection, parce qu'il n'est pas dans les ordres sacrés et que, par conséquent, il est dans le cas où les canons défendent d'élire un évêque ». Il paraît que, depuis, Bertram avait reçu l'ordination, car il fut élu en 1179 et dans une charte de 1181 il prend le titre d'évêque. L'un des témoins de cette charte est *Dominus Henricus Verdunensis electus*.

L'élection de Jacques d'Apremont, le même dont nous avons décrit une monnaie sous le n° 10, fut approuvée par le pape Honorius III. Mais à sa mort le chapitre ne fut pas d'accord sur le choix de son successeur. Une partie choisit Philippe et l'autre Thibaut de porcellets.

L'archevêque de Trèves amena Thibaut à se départir au profit de Philippe qui fut confirmé par la cour de Rome.

En 1283, Bouchard fait un traité de paix avec la cité de Metz qui avait bien souvent lutté contre l'évêque. Ce traité est en langue vulgaire, il porte :

« Nous Bouchairs, par la grâce de Dieu *esluit* de Mes, et nous le mestres echevins, le treze, le conte et toute la comunitait de Mes Nous nous devons entraider contre toutes gens tant comme nos Bouchairs devant dis serons *esluiz* ou *evesques* de Mes. »

Une charte de 1293 porte Bouchard évêque de Metz.

A la mort de Bouchard il se passe un fait qui prouve quelle était à ce moment la puissance de la papauté. Il y eut une nouvelle division entre les chanoines. Les uns choisissent Thibaut de Bar, les autres Ferry de Lorraine. Le pape n'admit ni l'un ni l'autre des candidats, il fit renoncer Thibault et nomma Gérard, 1298.

Le même fait se reproduisit à la mort de Renaud. Les voix du chapitre se divisèrent sur deux candidats : Philippe de Bayonne et Pierre de Sierck. Tous deux allèrent à Avignon plaider leur cause devant le pape Jean XXII, mais celui-ci, au mépris de cette compétition, conféra l'épiscopat à Henri, frère de Jean, dauphin du Viennois, et sans doute celui-ci obtint-il rétroactivement les voix des chanoines, car il s'intitule en 1320 : *Nos Henricus Delphini electus confirmatus metensis* et en 1325 : « Nous, Henri Dauphin, *eleus* confirmé de Mes. »

Nous voilà arrivé à l'épiscopat d'Adhémar de Monteil. On voit par ces diverses citations quelle importance avait le titre d'élu. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans une charte d'Adhémar du 16 septembre 1332 ainsi conçue :

« Nous, Aymar, eveque de Mes, savoir fasons que comme jadis nos devanciers evesques de Mes et spécialement Henri Delphin *eleus* et *confirmé*. »

Adhémar de Monteil avait été confirmé comme évêque par le pape Jean XXII en 1327. Mais ni l'histoire de Metz par les bénédictins, ni le Gallia Christiana ne nous disent à quelle époque de cette année il avait été élu.

C'est donc en tout cas en 1327 que la monnaie qui nous occupe a dû être frappée au titre d'*electus*.

Du reste ce titre n'est point aussi nouveau sur les monnaies que quelques numismates l'avaient cru d'abord.

Duby, observation XXV, a fait connaître une pièce tirée du cabinet de M. de Boullongne et portant

GREGORIVS ELECTVS.

R/. CIVITAS AQVILEGIA et qu'il attribue à Grégoire, patriarche d'Aquilée en 1251.

Lelewel, à l'index de la planche XIX de son atlas avait lu CONRADVS ELEctus sur une monnaie de Conrad, archevêque de Cologne (1237-1261). Poey d'Avant donne plusieurs gros de Louis de Villars, évêque de Valence et Die (1354-1376) avec la légende ELET.

VERDUN. - *Henri IV d'Aprémont (1312-1350).*

12. - HENRICVS EPS. Croix.

R/. VIRDONVS. Type tournois. Poids, 0^{gr},85. - Deniers, 2.

13. - Mêmes légende et type. Poids, 0^{gr},85.

R/. VERDONVS. Type tournois. - 2.

14. - Mêmes légende et type.

R/. VERDNVS. Type tournois. Poids, 0^{gr},69. - 1.

C'est la première fois que l'on rencontre des pièces d'Henri de Verneuil au type tournois. Elles sont d'une excellente conservation.

Gravées, n^{os} 2, 3 et 4.

LORRAINE. - *Ferry IV (1312-1328).*

15. - Phi RICVS DEVX: Croix.

R/. TVRONVS DVCIS. Type tournois. - Deniers, 3.

16. - FERRIS DVX LOh. Croix.

R/. TVRONVS DVCIS. Type tournois. - Denier, 1.

Nous croyons ce type inédit avec la légende FERRIS. Il ne figure ni dans les monographies lorraines ni dans le catalogue de la collection aujourd'hui dispersée de M. Monnier dans laquelle se trouvaient toutes les raretés de la province.

Poids, 0^{gr},78.

Gravée, n^o 5.

LUXEMBOURG. - *Henri V (1288-1309).*

17. - hENRICVS COmES. Ecusson triangulaire au lion.

R/. LVC-EBV-RCE-SIS. Croix coupant la légende, accostée de quatre fleurs à cinq pétales. - Denier, 1.

LOOS. - Arnold V (1229) ou Arnold VI (1280).

18. - ARNOLDVS COMES. Croix cantonnée d'une fleur au quatrième.

R/. Le revers est complètement fruste. Il est impossible d'y retrouver trace de la légende. Le type paraît être le type tournois. Cette pièce pourrait appartenir à l'atelier de Chiny que possédaient également les deux comtes Arnold de Loos. - Denier, 1.

HAINAUT. - Guillaume I^{er}, dit le Bon (1304-1337).

19. - G COMES hAnOnIE. Croix.

R/. VALEN-CENSIS. Type du Hainaut. - Denier, 1.

L'enfouissement de notre trésor ne pouvant être postérieur à 1328, cette pièce appartient très certainement à Guillaume I^{er} et non à Guillaume II qui ne devint comte qu'en 1337. C'est un point certain pour ces deux princes homonymes qui se succèdent immédiatement.

Aussi avons-nous pensé qu'il n'était pas inutile d'insister sur cette pièce, bien que très commune, parce que certains catalogues l'attribuent à Guillaume II.

DOUAI. - Guy de Dompierre (1280-1305).

20. - G COMES FLANDRIE. Dans le champ DOV AG en deux lignes.

R/. SIGNVM CRVCIS. Croix.

Poids, 0^{gr},89. - Denier, 1.

Poey d'Avant publie la même pièce avec SIGNVM CRVSIS. Il ajoute que les pièces de Douai au nom de Guy sont rarissimes.

FAUQUEMBERGUE. - Eléonore (1290-1326).

21. - COM... Dans le champ EL OC en deux lignes.

R/. AVCEn. La légende commence par un petit châtel. P. D. (?) 6819 - Obole cassée, 1.

SAINT-PAUL. - Guy IV (1300-1317).

22. - GVIDO COMES. Croix.

R/. mONETA SANTI. Dans le champ P A, une gerbe à gauche entre le P et l'A et en deuxième ligne VLI.

P. D. 6844. - Denier, 1.

ELINCOURT. - Guy IV (1292-1317).

23. - COMES PAVLI. Dans le champ GV et en deuxième ligne OCI.

R/. MONA : ELICOVRT. Croix.

Variante du 6859 de P. D. - Denier, 1.

Remarquons que jusqu'alors les pièces dont nous donnons connaissance sont des dernières années du XIII^e siècle, et du commencement du XIV^e.

Sans nous départir de l'ordre géographique, nous rencontrons une série de monnaies de la fin du XII^e siècle.

PONTHIEU. - Guillaume III (1191-1221).

24. - X WILLELM CONS. Dans le champ PON TIV en deux lignes, la deuxième rétrograde et renversée.

R/. ABBATIS VILLE. Croix cantonnée d'un besant aux deuxième et troisième.

P. D. 6705. - Deniers, 2.

BOULOGNE. - Renaud de Dammartin (1191-1227).

25. - X RENAD' COM. Dans le champ ROL ONV en deux lignes.

R/. BOLVNENE. Croix cantonnée d'un croissant aux deuxième et troisième.

P. D. 6629. - Deniers, 2.

VERMANDOIS. - Eléonore (1183-1214).

26. - X CO VIROMENDI. Dans le champ ALI ENO en deux lignes.

R/. QVINTINVS. Croix.

P. D. 6689. - Deniers, 5.

N'y a-t-il pas lieu d'être frappé par la facture similaire de toute ces pièces picardes et de ces légendes bilinéaires qui se sont perpétuées dans le Nord jusqu'au XIV^e siècle. Ce sont des imitations des deniers de Philippe-Auguste, qui frappait avec ce type dans ses ateliers nouveaux d'Arras, Montreuil, Péronne et Saint-Omer. Sur tous ces deniers royaux, la légende circulaire, au lieu de commencer en haut de la pièce, commence à gauche à côté de FRA. Elle finit par X de RE et les trois pièces de Ponthieu, de Boulogne et de Vermandois commencent toutes de même à gauche par ce même signe X qui ne peut être assimilé à la croix et qui n'a d'autre raison d'être que d'imiter l'X royal placé au même endroit.

Ce monnayage dut être très en faveur, et il est curieux de voir adopter ce type par des barons qui avaient avec Philippe-Auguste des rapports d'une nature si différente. Eléonore avait fait donation au roi de son comté de Vermandois ; mais Renaud, comte de Boulogne, était l'un des adversaires les plus acharnés de la puissance royale. Il y fut fait prisonnier à Bouvines et Guillaume le Breton fait l'éloge du roi qui, dit-il, fut miséricordieux et lui fit grâce de la vie *bien qu'il fût du royaume* et que, selon les lois et coutumes du pays il dût être puni de mort.

LAON. - Roger de Rozoy (1180-1207).

27. - PHILIPVS RE. Tête royale de face.

R/. ROGERVS EPC. Tête de l'évêque de face.

P. D. 6542. - Denier, 1.

SOISSONS. - Raoul (1180).

28. - RADVLF' COM. Croix.

R/. SVESSIONIS. Temple.

P. D. 6487. - Deniers, 2.

Jean de Clermont (1307).

29. - I. DE CLAROMONTE. Croix cantonnée d'un anneau au deuxième.

R/. mOn SVESSIONIS. Temple.

P. D. 6499. - Deniers, 2.

30. - IOHS DE CLAROMOTE. Croix cantonnée d'un anneau au deuxième.

R/. mOn SVESSIONIS. Temple.

Variété inédite par la légende du droit gravée n° 9.

Poids, 0^{gr},61. - Denier, 1.

MEAUX. - Pierre I^{er} (1172-1174).

31. - PETRVS EPISCOP. Tête mitrée à gauche ; devant une crosse.

R/. MELD CIVITAS. Croix tulipée cantonnée de besants et de lis.

P. D. 6033. Deniers, 10.

CHAMPAGNE. - Thibault II (1125-1152).

32. - TEBALT COMES. Croix cantonnée. L'état de la pièce ne permet pas de distinguer les cantonnements.

R/. CASTRI PRVINIS. Peigne et au-dessus un V accosté de deux croissants renversés.

P. D. 5970. - Deniers, 2.

Henri I^{er} (1152-1180) ou Henri II (1180-1197).

33. - HENRI COMES. Croix.

R/. TRECAS Monogramme de Thibault.

P. D. 5949 ou suivant. - Denier, 1.

Thibaud IV (1201-1253).

34. – TEBAV COMES. Croix cantonnée de quatre annelets.

R/. TRECAS CIVITAS. Monogramme de Thibault. – Denier, 1.

35. – TEBAV COMES. Croix cantonnée au premier de l'oméga, alpha au quatrième, croissant aux deuxième et troisième.

R/. PRVINIS CAS. Peigne surmonté de trois tours crénelées. Les légendes sont cunéiformes.

P. D. 5980. – Deniers, 99 ; obole, 1.

SENAT ROMAIN AU TYPE PROVINOIS.

37. – ROMA CA MVDI. Croix.

R/. SEN..... Type au peigne. Variété par la légende du droit mais trop fruste pour être gravée. – Denier, 1.

REIMS. – *Guy (1204-1206).*

38. – GVIDONIS en deux lignes dans le champ. Légende circulaire ARCHIEPISCOPVS.

R/. REmIS CIVITAS. Croix cantonnée de deux croissants et de deux lis. – Denier, 1.

P. D. 6077.

Aubry (1207-1218).

39. – Mêmes type et légendes circulaires. Dans le champ ALBR ICVS en deux lignes. – Deniers, 2.

P. D. 6078.

Guillaume II (1219-1226).

40. – Mêmes type et légendes circulaires. Dans le champ GVLE LMVS en deux lignes. – Deniers, 5.

P. D. 6079.

Robert (1299-1324).

41. – Mêmes type avec ROBE-RTVS.

P. D. 6084. – Deniers, 20.

42. – Obole, 1.

Une pièce fruste porte le type des archevêques de Reims sans pouvoir être attribuée à l'un d'eux. – Deniers, 2.

RETHEL. - *Louis I^{er}* (1290-1322).

43. - LVDOVICS COMES. Croix cantonnée d'un lion de Flandre au deuxième, au troisième et quatrième des A et @ tels qu'ils sont figurés aux monnaies de Champagne.

R/. REGITESTENSIS. Peigne champenois couronné de trois tours, celle du milieu crénelée, les deux autres surmontés d'une fleur de lis.

Ce denier n'est point semblable à celui gravé par Duby et qui, depuis, n'avait pas été retrouvé en nature. On avait même émis l'opinion qu'il n'avait jamais existé. L'exemplaire de la trouvaille est particulièrement intéressant en ce que le lion du cantonnement rappelle que Louis était originaire de la maison de Flandre. Les comtes de Rethel avaient été pairs de Champagne et le type de cette monnaie rappelle tout à fait le type champenois.

Poids, très bonne conservation, 0^{gr},81.

Gravée, n° 8. - Denier, 1.

PORCIEN.

44. - GALChS COMES PO. Dans le champ, écu triangulaire aux armes de Porcien qui sont trois pals de vair avec un chef d'or brisé d'une merlette au canton dextre.

R/. MONETA NOVA IVE. Croix.

Denier. Pl. XV, n° 6. Poids, 0^{gr},80, 1.

45. - GALCS COMES POR. Dans le champ, écu triangulaire aux armes de Châtillon, brisées d'une merlette ; mais soit qu'il y ait une surfrappe, soit que l'écusson contienne une alliance il apparaît une autre petite merlette dans l'un des pals du vair.

R/. MONETA MOREN suivi d'un petit sigle difficile à décrire et pour lequel nous renvoyons à la gravure de cette pièce, également inédite, gravée n° 7 et dont le poids est 0^{gr},85. - Denier, 1.

Cette légende se rapproche tellement de celle du n° 6106 de Poey d'Avant qu'on est tenté de croire qu'elle est identique, d'autant plus que Poey d'Avant n'est pas sûr de la lecture et n'a pas gravé la pièce. Nous avons espéré un instant tenir en main un argument qui tranchât la difficulté entre M. Renier Chalon qui revendique les pièces d'IVE pour la Belgique et les divers numismates qui opinent pour Ivoy-Carignan ; si nous avions trouvé avec le même type une pièce de Florenne et une pièce de la localité indéterminée, désignée sous le nom d'IVE, le système de M. Chalon aurait dû prévaloir, mais il est impossible de lire FLOREN. L'M est parfaitement net et semblable à celui de *Moneta*. Il faut donc chercher dans le Porcien une localité : nous n'en trouvons pas d'autres que Morimont, hameau de la commune du Viviers-au-Court, près de Mézières. Si, au contraire, on adopte le système selon lequel Gaucher, deuxième époux d'Isabelle de Rumigny et devenu ainsi le beau-père du duc Thibaut, frappait monnaie dans les villes lorraines, d'accord avec son beau-fils, nous proposons Morainville près de Verdun ; mais aucune de ces attributions ne nous satisfait et *Moresnet*, village de la province de Liège répondrait d'avantage à la légende, si les comtes de Porcien l'ont possédé.

CHINY. - *Louis de Chiny (1325-1336).*

46. - LVDOVICVS COMES. Croix feuillée.

R/. MON. .OIE DIVOIX. Dans le champ COM-ITIS en deux lignes sous trois globules.

Variété du 6107 de P. D.

Poids, 1^{gr},05. - Denier, 1.

Cette pièce est une de celles dont la fabrication est presque contemporaine de l'enfouissement.

LANGRES. - *Guillaume de Durfort (1307-1317).*

47. - GVL EPISCOPVS. Ecu triangulaire avec quatre lis divisés par une croix en sautoir.

R/. LINGONENSIS. Croix.

P. D. 5848-5859. - Deniers, 11. Oboles, 2.

Ces deniers étaient attribués à Guillaume II de Joinville 1209-1219. Notre confrère, M. A. de Barthélemy a récemment proposer de les reporter à Guillaume III, ce qui est confirmé par la conservation de ces deniers de notre trouvaille qui n'ont certainement pas circulé pendant un siècle.

BOURGOGNE. - *Hugues IV (1218-1272).*

48. - VGO DVX BVRGDIE. Anille.

R/. DIVIONENSIS. Croix.

P. D. 5661. - Deniers, 4.

49. - VGO DVX BVRGVNDIE. Anille avec crosses adossées.

R/. AVSONIENSIS. Croix.

P. D. 5763. - Denier, 1.

Eudes (1315-1350).

50. - EVDE DERGAETA. Croix.

R/. TVRONVS DVCIS. Châtel tournois.

Variété du 5696 de P. D. La légende très confuse ne peut être interprétée autrement que DE : GRACIA. L'interposition de l'R avant le G fait seule la difficulté de la lecture.

Gravée, Pl. XV, n° 10. - Denier, 1.

AUXERRE.

51. - ALTISIODOR. Croix ancrée.

R/. Anépigraphe. Croix dont les branches sont terminées deux par trois annelets et deux par une fleur de lis. Poids moyen, 0^{gr},70.

P. D. 5897. - Deniers, 3.

L'affaiblissement du poids de ces pièces à cette légende est confirmé à nouveau et prouve que c'est peut-être le dernier monnayage d'Auxerre.

TONNERRE. – Marguerite de Sicile (1285-1292).

52. – M REG SICILIE. Croix tonnerroise à pointes.

R/. COM TORNODORI. Même croix.

Poids, 0^{gr},40. – Obole un peu cassée, 1.

Jean (1304-1346).

53. – IOhAnES COMES. Croix ancrée.

R/. mOn TORNODORI. Croix ancrée. Denier, 1.

54. – Mêmes types et légendes. Croix ordinaire au droit. – Denier, 1.

55. – Oboles, 2.

Ces pièces de Tonnerre ne sont pas identiquement semblables à celles décrites par P. D. La pièce de Jean qui porte de chaque côté une croix ancrée n'est ni dessinée ni décrite.

NEVERS. – Mahaut (1257-1267).

56. – M COMITISSA. Fasce accompagnée d'une fleur de lis et deux étoiles.

R/. NIVERNIS CIVIT. Croix.

P. D. 2141. Deniers, 2.

Robert de Dampierre (1271-1296).

57. – ROBERTVS COMES. Croix auxerroise.

R/. NIVERNENSIS. Ecusson au lion.

P. D. 2153. – Deniers, 2.

Louis de Flandre (1296-1321).

58. – LVDOVICVS COMES. Mêmes type et revers.

P. D. 2160. – Obole, 1.

SOUVIGNY.

59. – SCS MAIOLVS. Buste mitré à gauche.

R/. DESILVINIACO. Croix cantonnée d'un B au premier, d'un D au quatrième. Coquilles aux deuxième et troisième.

P. D. 2182. – Deniers, 2.

BOURBON. – Robert de Clermont (1283-1320).

60. – SCS MAIOLVS. Buste de profil à gauche devant une crosse et au-dessus un lis.

R/. R DNS BORBON. Croix cantonnée d'un lis au premier et d'une coquille au quatrième.

Denier inédit de l'obole publiée sous le n° 2188.

BESANCON.

61. – PTHOMARTIR. Main bénissant.

R/. BISVNTIVM. Croix.

Cette pièce était déjà fort commune. La trouvaille en contenait une quantité considérable. Les exemplaires n'ont point été comptés, mais il est facile de se rendre compte du nombre moyen par évaluation, chaque kilog. en contenant en moyenne 50, ce qui donnait environ 1,500 pour les 30 kilogrammes de la trouvaille.

Toutes ces pièces appartenaient évidemment à des émissions différentes. Nous avons vainement recherché les points secrets. C'est à peine si quelques pièces en contiennent. Mais on retrouve dans quelques-unes les lettres T, S, M, ponctuées. M. Gariel estime que ces dernières pièces sont de l'époque de Louis X ou de Philippe V.

Le poids moyen sur deux cents exemplaires est de 0^{gr},90.

LYON.

62. – PRIMA SEDES. Monogramme de L et G.

R/. GALLIARVM. Croix.

P. D. 5068. – Denier, 1.

VIENNE.

63. – S M VIENNA. Tête de profil.

R/. MAX..... – Denier fruste, 1.

AVIGNON. – Clément V (1305-1314).

64. – C...S PAPA QVINT. Buste de face couronné de la tiare.

R/. C.....IT VENASNEI. Croix.

La légende diffère un peu de celle des deniers publiés par P. D. nos 4138 et 4139. – Denier, 1.

ORANGE.

65. – P. AVRASIEN. Croix.

R/. PTHOM..RTIR. Main bénissant.

Gravée, Pl. XVI, n° 11. – Denier, 1.

Cette pièce, complètement nouvelle est en trop mauvais état pour qu'on puisse déterminer le poids, mais les légendes sont intactes et la cassure a respecté la presque totalité du type central. C'est une imitation servile des monnaies de l'archevêque de Besançon qui étaient en si grande faveur et qui sont en nombre si considérable dans la trouvaille. Nous avons vu que, par leur titre et leur poids, ces monnaies étaient contemporaines de Philippe IV et Louis X. C'est donc à Bertrand IV, prince d'Orange de 1282 à 1314 qu'on peut attribuer ce denier³. Les princes d'Orange étaient, du reste, habitués à copier le monnayage de leurs voisins. Ils avaient imité successivement les monnaies des évêques de Lyon, du Puy et de Clermont. Ce fut probablement pour Arles, où ce type de la main bénissant était en vigueur, qu'il s'introduisit à Orange dont l'évêque était suffragant de l'archevêque d'Arles.

ARLES.

66. - ARChIEPIS. Main bénissant.

R/. ARELATEn. Croix.

Poids moyen, 0^{gr},82.

P. D. - Deniers, 12.

Gaillard de Saumate (1317-1323).

67. - ARChIEPISCOPVS. Dans le champ une mitre et dessous un G.

R/. ARELATENSIS. Croix cantonnée d'une étoile au premier.

Poids, 0^{gr},60. Inédite, gravée, n° 12. - Denier, 1.

DAUPHINE. - *Jean II (1307-1316).*

68. - I DA...S VIEN. Dauphin dans le champ.

R/. COMES ALBONIS. Croix cantonnée d'un I au deuxième.

P. D. 4853. - Denier, 1.

MARQUISAT DE PROVENCE. - *Alphonse (1249-1271).*

69. - A COMES TOLOSE. Châtel tournois surmonté d'une petite croix à 12 pointes comme la croix de Toulouse.

R/. MARCK PVINCIE. Croix. - Deniers, 18.

70. - Mêmes type et légende, mais la croix surmontant le châtel est simple. Ce type doit être postérieur au premier, quand Alphonse délaissa tout ce qui pouvait rappeler les comtes de Toulouse. - Deniers, 118. Oboles, 12.

Ces monnaies ont été frappées à Pont-de-Sorgues, Comtat-Venaissin. R. N. 1868. Page 291.

COMTE DE PROVENCE. – Charles I^{er} (1246-1285).

71. – K CO P FI RE F. Croix simple.

R/. PVINCIALIS. Châtel couronné d'une croix.

P. D. 3497. – Deniers, 72.

72. – K COMES P FI R F. Croix simple.

R/. PROVINCIALIS. Châtel couronné d'un lis.

P. D. 3952. – Deniers, 9.

73. – K FI RE. F. COMES P. Croix.

R/. PROVINCIALIS. Châtel surmonté d'un lis.

P. D. 3954. – Deniers, 3. Obole, 1.

Ces monnaies sont uniquement provençales.

Dans la classification des monnaies si nombreuses et si variées de Charles I^{er} et Charles II, M. Poey d'Avant n'a peut-être pas mis assez d'ordre dans les différents types frappés par eux comme comtes de Provence seulement, – comtes de Provence et rois de Sicile – comtes de Provence rois de Sicile et de Jérusalem et enfin les types purement italiens.

74. – KAROLVS SCL REX. Croix.

R/. COMES PVINCIE. Châtel surmonté d'un lis.

P. D. 3944. – Deniers, 14.

75. – K DI GRA REX CICLE. Buste couronné.

R/. COMES PROVINCIE. Croix.

P. D. 3942. – Deniers, 3.

76. – K IhR CICIL REX. Châtel surmonté d'un lis.

R/. COMES PVINCIE. Croix.

P. D. 3945. – Deniers, 9.

Charles II (1285-1309).

77. – K. S. IhR CICIL' REX. Croix.

R/. COMES PVINCIE. Châtel surmonté d'un lis.

Cette pièce n'est ni gravée ni décrite dans Poey d'Avant. Il n'est pas douteux qu'elle ait été frappée par Charles II, car sur certains exemplaires le K et l'S sont séparés très distinctement par des points. A ceux qui s'étonneraient de voir Charles II, neveu de saint Louis, frapper après 1285 des tournois identiquement semblables aux tournois royaux, malgré les ordonnances des rois de France, nous répondrons que le comté de Provence était terre d'Empire, et que Charles II s'intitulait en outre

roi de Sicile et de Jérusalem, qu'il était prince d'Achaïe et qu'il pouvait frapper ailleurs qu'en Provence.

Gravé n° 13. – Deniers, 8.

78. – K. SIHR CICLE REX. Buste couronné avec le manteau parsemé de lis.

R/. COMES PROVINCIE. Croix cantonnée d'un K au deuxième.

P. D. 3972. – Double denier, 1.

Robert.

79. – IhR ET SICIL REX. Dans le champ sous une couronne ROBT.

R/. COMES PVINCIE. Croix cantonnée d'un lis au deuxième.

P. D. 4003. Poids 0^{gr},40. – Obole, 1.

MAGUELONNE.

80. – Type ordinaire. Légendes confuses. – Deniers, 3.

NAVARRRE.

Thibaud II, V^e de Champagne (1253-1270).

81. – TIOBALD' REX. Croix.

R/. DE NAVARIE. Fasce donjonnée à trois tours crénelées, à droite un croissant.

Variété du 3341 de P. D. Poids 0^{gr},87. – Denier, 1.

Jeanne I^{re} (1274-1305).

82. – IOhANA REGINA. Croix.

R/. DE NAVARRA. Fasce donjonnée à trois tours crénelées, un croissant remplace le peigne de Champagne. Poids 0^{gr},80.

Inédite, gravée n° 14. – Denier, 1.

Jeanne, devenue en 1284 l'épouse de Philippe le Bel, auquel elle apportait en dot la Champagne et la Brie, n'en gardait pas moins l'administration de ces provinces et conservait en Navarre le type champenois. Ces espèces circulaient donc en Champagne comme nous l'avons dit plus haut.

TOULOUSE.

Alphonse de France (1249-1271).

83. - A CO FILIVS REX.

R/. ThOLOSE CIVI. Châtel tournois surmonté d'une croisette.

P. D. 3706. - Deniers, 70.

84. - P. D. 3707. - Obole, 1.

L'ancienne monnaie de Raymond, si répandue dans le Languedoc ne figure pas dans cet immense dépôt. Ce qui peut faire croire à une démonétisation complète par les princes de la maison de France.

RIOM. - *Alfonse.*

85. - ANFORS COMES. Châtel tournois surmonté d'une croix.

R/. RIOMENSIS. Croix.

P. D. 2263. - Denier, 1.

86. - Même type avec ANFOVRS.

P. D. 2260. - Deniers, 4.

87. - Même type avec ANFVRS COMES. Variété. - Denier, 1.

88. - Même type, avec ANFVRS COMES et au R/. DE RIOMENSIS.

P. D. 2261. - Deniers, 2.

89. - ALFVNSVS COMES. Châtel surmonté de trois créneaux.

R/. DE RIOMENSIS. Croix.

P. D. 2267. - Deniers, 56.

Cette classification est empruntée à M. Boutaric qui croit, avec juste raison, que la forme en langue vulgaire fut la première suivie par Alphonse continuant les traditions des comtes de Toulouse qui frappaient au nom d'ANFOS. La forme latine ne vint qu'ensuite.

Quant au type postérieur à l'ordonnance de 1267 et dont M. Boutaric fait la troisième période du monnayage d'Alphonse, nous n'en avons pas rencontré d'exemplaires dans la trouvaille. Dans cette troisième période, le type tournois royal est abandonné et remplacé par une porte crénelée accostée de croissants.

CLERMONT.

90. - S MARIA. Tête de face avec couronne fleurdelisée.

R/. VRBS ARVERNA. Croix cantonnée d'un lis au deuxième.

P. D. 2246. Denier.

LA MARCHÉ. – Charles de France (1316).

91. – KAROLVS COMES. Croix.

R/. MONETA MARCHÉ. Châtel tournois. Lis au milieu. – P. D. 2638. Deniers, 3.

92. – KROLVS COMES. – Croix.

R/. mONET mARCHE. Même type. Tous les M sont onciaux. P. D. 2639. – Deniers, 11.

93. – K FILI REG FRACIE. Croix.

R/. COMES MARCHIE. Châtel surmonté d'un lis dans un petit écusson.

P. D. 2637. Très rare. – Denier, 1.

POITIERS. – Alfonse.

94. – ALFVNS COMES. Croix.

R/. PICTAVIENSIS. Type tournois.

P. D. 2582. – Deniers, 4.

95. – ALFVNSVS COMES. Croix.

R/. PICTAVIENTSIS. Type tournois. P. D. 2583 – Deniers, 26.

96. – A+ALFVS COMES. Croix.

R/. PICTASIS+IS. Type tournois. – Denier, 1.

Nous n'avons pas la prétention de voir autre chose dans ce denier qu'une surfrappe.

Philippe de France (1311-1316).

97. – PhS FILI REG FRAC. Croix.

R/. COMES PICTAVIES. Châtel surmonté d'un lis.

P. D. 2598. – Deniers, 35.

98. – Même type. Obole très rare, unique lors de la publication de l'ouvrage de P. D., n° 2599, Obole, 1.

Les monnaies d'Alphonse de Poitiers et de Philippe de France étaient assez nombreuses dans la trouvaille pour qu'on pût espérer y rencontrer les pièces mi-partie fleur de lis et châtel frappées par Alphonse en exécution de l'ordonnance de 1267 prohibant l'emploi du type tournois. Ces pièces, qui n'ont eu qu'un monnayage de quatre années resteront donc rares.

Quant aux pièces de Philippe de France avec la légende PHILIPPVS COMES d'un côté et PICTAVIENSIS de l'autre publiées par Duby et non retrouvées jusqu'ici, leur absence dans cet important dépôt et dans le trésor à peu près contemporain de saint Maixent doit faire désespérer de les rencontrer jamais.

Duby n'a pas vu la pièce PhS FILI REG FRAC. Le nombre des lettres de la légende du droit est de 14 dans les deux pièces, et sur un exemplaire mal conservé, il n'est pas difficile de lire PHILIPPVS au lieu de PhSFILIR, et COMES au lieu de EGFRAC. La forme des lettres se prête assez à cette combinaison. Ajoutons que nos pièces de Philippe de France sont toutes d'un alliage très bas, d'une frappe très inférieure, et que bien que presque contemporaines de l'enfouissement, elles sont d'une lecture difficile.

BRETAGNE. Philippe-Auguste (1206-1213).

99. - SCS MARTINVS. Type tournois. Châtel.

R/. REDONIS CIVI. Croix.

Poids 0^{gr},69. Gravé, Pl. XVI, n° 15. - Denier, 1.

Ce type est complètement nouveau. C'est assurément la plus précieuse conquête de la trouvaille. M. Gariel a observé, avec juste raison, qu'on ne peut attribuer cette monnaie à une erreur de frappe d'un monnayeur se servant du droit d'un denier de Saint-Martin-de-Tours et du revers de la pièce de Philippe-Auguste décrite plus bas, puisque dans celle-ci la légende est REDONIS CIVI, et dans la suivante CIVI REDONIS, et que, d'ailleurs, dans l'une, le type tournois est au droit, et dans l'autre, au revers.

100. - PHILIPVS RE. Croix.

R/. CIVI REDONIS. Châtel tournois. - Deniers, 3.

Maître un instant de la Bretagne, Philippe-Auguste y frappa un certain nombre de monnaies qui sont des monuments de premier ordre au point de vue de l'histoire et de première rareté, au point de vue de la numismatique. Il conserva d'abord le type du pays. C'est l'intérêt de tout nouveau possesseur de ne pas froisser les habitudes de ses nouveaux sujets, et nous voyons le même fait se produire en Poitou et en Aquitaine. La légende porte d'un côté PHILIPVS REX et de l'autre DVX BRITANIE. Comme type, il conserve la croix ancrée de la monnaie de Rennes et ailleurs, à Guingamp, la tête informe d'Etienne de Penthièvre.

Cette concession faite aux habitudes du pays, Philippe-Auguste introduit insensiblement et par transitions, le type tournois. Et d'abord il introduit la légende ; nous ne pouvons attribuer à un faussaire la pièce publiée comme telle par Poey d'Avant, n° 313, et portant BRITAN DVX REX, croix ancrée, et au revers TVROIIVS CIVII (rétrograde) et la croix. Ce denier n'est ni une contrefaçon ni un essai. C'est la première transition portant au droit le type breton à la croix ancrée, et au revers la légende et la croix du denier tournois. Notre SCS MARTINVS est la deuxième étape de cette transition. C'est le tournois complet ; il ne reste plus que la légende REDONIS CIVI qui rappelle aux Bretons leur monnaie nationale.

Viennent en dernier lieu les pièces portant à la fois le nom de PHILIPVS, le titre de REX sans celui de DVX, le châtel tournois qui n'appartient qu'au roi et n'a point encore été copié par les seigneurs. Aussi ces dernières pièces se classent-elles indistinctement aux royales et aux féodales, tandis que les autres sont restées bretonnes.

Le denier de SCS MARTINVS-REDONIS CIVI est unique dans la trouvaille, au milieu de 4 à 5,000 deniers de Saint-Martin-de-Tours, qui tous ont été l'objet d'un examen méticuleux. M. Charvet croit cependant l'avoir déjà rencontré, ou du moins en avoir vu le dessin, mais il n'a jamais été publié.

Jean I^{er}.

101. - DVX BRITANNIE. Echiqueté de Dreux au chef à droite et mouchetures.

R/. CASTRI GIGANPI. Croix. Deniers, 8. P. D. 337.

M. Bigot classe à Jean I^{er} les deniers à l'E lunaire, et à Jean II ceux à l'E carré. C'est un mode de les différencier bien difficile à admettre. Les pièces de Philippe-Auguste frappées en Bretagne portent tantôt RE (E lunaire), tantôt REX (E carré). La pièce de Louis IX, que Poey d'Avant attribue à une inadvertance monétaire, mais qui depuis sa publication et malgré le discrédit dont il a voulu la frapper, n'en est pas moins entrée dans les cartons du Cabinet de France, contient à la fois l'E carré dans REX et l'E lunaire dans BRITANIE ; or, cette pièce a été frappée du temps de Jean I^{er}. Toutes les pièces de Jean II sorties des ateliers de Bretagne, autres que celui de Guingamp, sont à l'E lunaire ; il paraîtrait donc plus exact de renverser la proposition de M. Bigot et plus sage encore de l'abandonner.

Ce numismate fait bien une autre distinction, plus sensible cette fois, et classe à Jean I^{er} les pièces dont les mouchetures occupent le quart de l'écu, et à Jean II celles dont elles occupent les tiers. Mais alors pourquoi, planche n° 1, après avoir dessiné pour Jean II un denier où les mouchetures occupent les tiers, dessine-t-il pour le même duc, sous les numéros suivants, 2 et 3, deux oboles où les mouchetures n'occupent que le quart. Il y a là une contradiction qui prouve que la classification des dessins frappés à Guingamp par Jean I^{er} et par Jean II, n'est pas encore solidement établie.

102. - IOhANNES DVX. Croix simple.

R/. BRITANIE. Ecusson triangulaire.

P. D. n° 356. - Deniers, 5.

103. - IOhANNES DVX. Ecu de Dreux au franc-quartier de Bretagne.

R/. BRITANIE. Croix.

P. D. - Denier, 1. - Obole, 1.

Jean II (1286-1305).

104. - DVX BRITANNIE.

R/. CASTRI GIGANPI. Croix. - Deniers, 9.

Arthur (1305-1312).

105. - DVX BRITANNIE. Ecu de Dreux au franc-quartier de Bretagne.

R/. COMES RICHMVD. Croix cantonnée d'un N au 2.

P. D. 389. - Deniers, 3.

106. - A DVX BRITANNIE. Même type.

R/. COMES RICHMVD. Croix.

P. D. 375. - Deniers, 5.

107. - Obole, même type.

NANTES.

108. - DVX BRITANNIE.

R/. NA..... CIVI. - Deniers, 2.

ANGERS. - *Charles II (1289-1290)*.

109. - KAROLVS COMES. Croix.

R/. ANDEGAVENSIS. Clef entre deux lis verticaux.

P. D. 1533. - Deniers, 7.

110. P. D. 1534. - Oboles, 8.

111. - Mêmes légendes. Clef entre un lis vertical et un perpendiculaire à la clef.

P. D. 1537. - Deniers, 9.

P. D. 1538. - Oboles, 3.

112. - Obole aux mêmes légendes et types, le lis de droite remplacé par une fleurette.

P. D. 1540. - Obole, 1.

Cette obole figurait au trésor de Saint-Maixent dont nous avons déjà remarqué plusieurs fois la composition identique avec la nôtre. Poey d'Avant ne croit pas qu'elle était retrouvée depuis ; mais depuis 1858, date de son premier volume, il s'est révélé bien des nouveautés, et il s'est évanoui bien des raretés en numismatique féodale.

LE MANS. - *Charles de Valois (1290-1317)*.

113. - mOnETA CEnOmA. Couronne.

R/. SIGNVM DEI VIVI. Croix.

P. D. 1606. - Denier, 1.

Saint-Martin-de-Tours.

La trouvaille contenait environ 190 deniers de Saint-Martin-de-Tours par kilog., soit 3,800 pour les 20 kilos. Ils sont particulièrement frustes et bien peu présentent des légendes assez complètes pour qu'on puisse distinguer les points secrets et faire une classification utile. Cependant, il ne paraît pas inutile de consigner ici quelques observations.

Aucun denier d'ancien style, de grand module, et à la forme archaïque du temple, ne s'est rencontré dans la trouvaille. Cependant il en est qui varient tellement de poids et de module, qu'on peut affirmer que nous avons des exemplaires du monnayage pendant plus d'un siècle. Le module varie de plusieurs millimètres. Le poids diminue de Poids 0^{gr},73 à 0^{gr},50.

Au droit, on rencontre parfois un point après SCS. Au-dessus de l'M ou autour de l'A, un anneau entre M°A.

La terminaison de la légende varie selon que le monnayeur ne trouve plus de place pour la faire complète. Nous trouvons en grande quantité MARTIN^VS.

Un exemplaire porte MARTINVS (N et V liés) ; un autre porte MARTINS ; un autre MARTINA.

Parmi les légendes du revers, il s'en présente une rétrograde TVRONVS CIVI.

La forme de la lettre R varie, mais sans différence notable. Elle est le plus souvent couchée et occupe une très large place. Parfois elle présente un appendice relevé comme une sorte de virgule R'.

La lettre sur laquelle paraissent s'être concentrées les dissemblances du monnayage, c'est l'O. Parfois, il est double, sans altération dans la légende et sans qu'on puisse attribuer cette singularité à une faute de frappe. Il est plein dans quelques deniers. D'autres, au contraire, présentent un point au centre.

Enfin, il est tantôt rond, tantôt écrasé sur le haut, tantôt oblong.

Un seul denier présente des cantonnements à la croix. Un anneau dans l'une des branches, une apparence de croissant dans l'autre. Mais la légende du revers est tellement fruste, qu'elle est indéchiffrable. Le droit porte au contraire très visiblement SCS MARTINVS. Peut-être, il y a-t-il là une énigme, un SCS MARTINVS frappé dans une autre ville que Tours comme nous avons vu celui de Rennes.

Un point important à noter, c'est qu'il ne s'est rencontré aucune obole.

BLOIS. *Anonyme.*

114. - Type chinonais.

R/. BEISIS CASTO. Croix.

P. D. 1692. Poids. - Deniers, 5.

Jean de Châtillon (1241-1279).

115. - IOANNES COMES. Type tournois.

R/. BLESIS CASTRO. Croix.

P. D. 1705. - Le texte porte par erreur IOhANNES, mais le dessin est exact et identique à nos deniers. - Deniers, 5.

Jeanne de Châtillon (1279-1292).

116. - I COITISSA. Ancien type chinonais.

R/. BLESIS CASTRO. Croix.

P. D. 1710. - Denier, 1.

Guy de Châtillon (1307-1342).

117. - GVIDO COMES. Type chinonais.

P. D. 1717. - Denier, 1.

118. - Oboles, 8.

VENDOME. - Anonyme.

119. - Type chinonais.

R/. VEnDOME. Croix. - Denier, 1.

120. - Même type, mais il devient tellement et rectiligne qu'il se rapproche complètement du type tournois et doit être la transition d'un type à l'autre.

R/. VEDOME CASTR. Croix.

Gravée, Pl. XVII, n° 19. - Deniers, 3.

Jean III (1207-1218).

121. - IEhA. Type chinonais, un lis au-dessus.

R/. VEDOME CASTRO. Croix.

P. D. 1791. - Denier, 1.

Jean IV (1218-1239).

122. - IOhAN, fleur à six pétales, COMES. Type tournois surmonté d'une autre fleur à six pétales.

R/. VIDOCINENSIS. Croix cantonnée d'une étoile au 2^e.

P. D. 1805. - Denier, 1.

123. - Autre avec IOhAN, fleur à six pétales, S COMES (2^e S rétrograde).

R/. Même type et légende.

P. D. 1799. - Denier, 1.

Jean V (1271-1315).

124. - IO | hS | COM | ES. Légende coupée par deux fleurs de lis verticales. Type tournois.

R/. VIDOCINENSIS. Croix cantonnée d'un lis au 2^e.

P. D. 1816. - Oboles, 3.

Bouchard VI (1315-1354).

125. - COMES. Type tournois retourné. Une fleur de lis verticale de chaque côté. Le V renversé avec un anneau au centre, dont on a fait un O pour la légende BO. Le B est illisible sur notre exemplaire.

R/. VIDOCIN.....

P. D. 1819. - Denier fruste, 1.

CHATEAUDUN.

126. - Type à gauche devant un croissant. Dessous, une étoile entre deux besants.

R/. CASTRI DVNI. Croix.

Inédit. Gravé, Pl. XVI, n° 16. - Denier, 1.

127. - Type chinonais. A droite, au-dessous, un croissant.

Même revers.

P. D. 1845. Deniers, 2.

Raoul de Clermont (1259).

128. - RADVFVS VICON. Croix cantonnée d'un anneau au 2^e.

R/. CASTRI DVNI. Type tournois, fleur de lis au centre. Au-dessous, un croissant, les cornes relevées avec un point au centre.

Inédite. Gravée, Pl. XVI, n° 17. - Deniers, 4.

2 exemplaires où l'on peut distinguer les cantonnements de la croix. - Deniers, 2.

129. - RADVLFVS VICON. Croix cantonnée de deux annelets au 2^e et au 3^e.

R/. Type ordinaire. Croissant au-dessous renversé.

P. D. 1880. - Deniers, 2.

Autre sans cantonnement distinct. - Denier, 1.

130. - RADVLFVS VICON. Croix cantonnée au 2^e d'un anneau, au 3^e de ce que Poey d'Avant, n° 1877, appelle une machine de guerre ou un châtel. La conservation irréprochable d'un de nos exemplaires, y montre très nettement un petit châtel.

R/. Type ordinaire. Le croissant du dessous renversé avec un point au milieu. - Deniers, 3.

131. - Même légende, mais cantonnements difficiles à déterminer. - Oboles, 4.

Guillaume (1291).

132. – GVILL VICON. Croix cantonnée d'un croissant au 2^e.

R/. CASTR-I DVNI. Type tournois. Au centre, un lion debout tenant une lance entre ses pattes.

Inédit. Gravé, Pl. XVI, n° 18. Poids moyen 0^{gr}, 85. – Deniers, 2.

L'obole était seule connue et dessinée dans P. D., mais le lion ne porte pas la lance.

CHARTRES. – Anonyme.

133. – Type chinonais.

R/. CARTIS CIVITAS. Croix. – Deniers, 2.

134. – Même type.

R/. CARTIS CIVITAS. Croix. – Deniers, 4.

La forme de l'A est digne d'être remarquée. Ces A sont figurés par des M dans le texte n° 1735 et sur la planche XXXIV, n° 6, de l'ouvrage de Poey d'Avant. Le caractère d'imprimerie pouvait manquer pour cette lettre anormale, mais le burin devait en reproduire la singularité.

Gravé, Pl. XVI, n° 20.

Charles de Valois (1293-1325).

135. – K. Com CARTIS CIVIS. Croix.

Type chartrain. Au centre, fleur à six pétales. Dessous, une fleur de lis couchée.

P. D. 1748. – Deniers, 5.

136. – Mêmes types et légendes. Au centre, un besant.

P. D. 1745. – Deniers, 3.

137. – Mêmes types et légendes. Au centre, une fleur de lis.

P. D. 1753. – Denier, 1.

DREUX.

138. – X MI ROBERTVS. Dans le champ, en deux lignes, la première renversée, ACOMES.

R/. DRVCAS CASTA. Croix cantonnée de 2 alpha, 1^{er} et 4^e. – Deniers, 2.

Je crois qu'il faut exclure Robert 1^{er}, (1137-1184), du nombre des comtes qui ont pu frapper cette pièce, qui est une imitation des monnaies de Philippe-Auguste. Nous avons fait remarquer plus haut, que la légende de ces pièces, au lieu de commencer en haut de la pièce, commençait au milieu, à gauche, et finissait par X. Le comte de Dreux était l'un des plus fidèles vassaux de Philippe-Auguste. Il fut l'un des seigneurs qui, au parlement de Soissons, en 1213, se lièrent à lui par un traité pour attaquer le roi d'Angleterre.

SANCERRE.

139. - IVLIVS CESA'R. Tête à gauche.

R/. SACRVM CESARIS. Croix.

P. D. 2015. - Denier, 1.

CHARENTON. - *Jean I^{er} (1268-1280)*.

140. - I COSCESARIS. Croix.

R/. D CARENTO. Ecusson ovale aux armes de Champagne.

P. D. 2082. - Denier, 1.

CHATEAUROUX. - *Guillaume III (1270)*.

141. - GVILL'DOMINVS. Croix cantonnée au 1^{er} d'un trident, considéré improprement comme un oméga dégénéré.

R/. CASTRI RADVLFI. Ecu aux armes de Chauvigny.

P. D. 1970. - Denier, 1.

MEHUN-SUR-YEVRE. - *Robert d'Artois*.

142. - ROBERTI ATBATES. Croix.

R/. DnI DE MAGDVnu. Châtel tournois surmonté d'une tour à trois créneaux.

P. D. 2021. - Deniers, 26.

143. - Mêmes types et légendes. P. D. 2022. - Oboles, 4.

Une seule monnaie italienne figure dans ce dépôt, et sans doute était-elle venue par le Comtat Venaissin, c'est la suivante.

144. - PP.S.QVIRIA. Dans le champ CiViTaS.

R/. DE ANCONA. Croix.

Ce fut au XIV^e siècle, dit Lelewel, que la monnaie italienne fut vouée aux saints patrons. Aussi, voyons-nous, cette pièce porter à la fois le nom du pape, Ancône faisant partie du patrimoine de Saint-Pierre, et le nom de son patron, saint Quirique ou Cyrique. La cathédrale d'Ancône est encore aujourd'hui sous le vocable de ce saint.

Pour terminer la description de cette découverte, il ne nous reste plus qu'à mentionner les monnaies des principautés créées en Grèce par les Croisés. Ces monnaies circulaient dans toute l'Europe. Un antiquaire expérimenté croit cependant que c'est la première fois qu'on les rencontre dans une trouvaille faite sur l'ancien sol français.

ACHAIE.

145. - Guillaume de Villehardouin (1246-1277). - Deniers, 10.

146. - Charles d'Anjou (1278-1285 ou 1285-1291). - Deniers, 18.

147. - Florent de Hainaut (1291-1297). - Deniers, 2.

148. - Philippe de Savoie (1301-1310). - Deniers, 4.

ETOLIE.

149. - Philippe de Tarente, frappé à Lépante (1310-1318). - Denier, 1.

150. - Guy (1285-1308). Frappé à Thèbes. - Deniers, 4.

CARYTENE. - Hélène (1291).

Il nous était réservé de trouver également dans cette série une véritable rareté, à savoir : 2 deniers d'Hélène, dame de Carytène.

M. Lambros a fait, le premier, connaître ces monnaies dans la *Revue numismatique* 1869, page 193 et Pl. IX, 8.

Voici comment il les lit, et notre lecture est d'accord avec la sienne.

150. - hELENA DI GRA. - Croix.

R/. CLARICTIA SF (pour *Semis Feudi*). Hélène avait reçu en présent la moitié de la principauté de Carytène, à l'occasion de son mariage avec Hugues de Brienne ; cette principauté était située dans le Péloponnèse⁴.

En résumé, les pièces étudiées dans ce travail se décomposent ainsi :

	Types.	Deniers.	Oboles.	Total.
Bractéates	3	8	"	8
Trèves	5	"	26	26
Cologne	1	1	"	1
Metz	2	1	1	2
Verdun	3	5	"	5
Lorraine	2	4	"	4
Luxembourg	1	1	"	1
Loos	1	1	"	1
Hainaut	1	1	"	1
Douai	1	1	"	1
Fauquembergue	1	"	1	1
Saint-Pol	1	1	"	1
Elincourt	1	1	"	1
Ponthieu	1	2	"	2
Boulogne	1	2	"	2
Vermandois	1	5	"	5
Laon	1	1	"	1
Soissons	3	5	"	5
Meaux	1	10	"	10
Champagne	5	104	1	105

Reims	5	30	1	31
Rethel	1	1	''	1
Porcien	2	2	''	2
Chiny	1	1	''	1
Langres	2	11	2	13
Bourgogne	3	6	''	6
Auxerre	1	3	''	3
Tonnerre	4	2	3	5
Nevers	3	4	1	5
Souvigny	2	3	''	3
Besançon	1	1500	''	1500
Lyon	1	1	''	1
Vienne	1	1	''	1
Avignon	1	1	''	1
Orange	1	1	''	1
Arles	2	13	''	13
Dauphiné	1	1	''	1
Marquisat de Provence	2	136	12	148
Comté de Provence	9	119	2	121
Maguelonne	1	3	''	3
Navarre	2	2	''	2
Toulouse	2	70	1	71
Riom	5	64	''	64
Clermont	1	1	''	1
La Marche	3	15	''	15
Poitiers	5	66	1	67
Bretagne	10	37	2	39
Angers	4	16	12	28
Le Mans	1	1	''	1
Saint-Martin-de-Tours	1	3800	''	3800
Blois	5	12	8	20
Vendôme	7	8	3	11
Châteaudun	7	17	4	21
Chartres	5	15	''	15
Dreux	1	2	''	2
Sancerre	1	1	''	1
Charenton	1	1	''	1
Châteauroux	1	1	''	1
Mehun-sur-Yèvre	2	26	4	30
Ancône	1	1	''	1
Princes croisés	7	41	''	41
	152	6190	85	6275

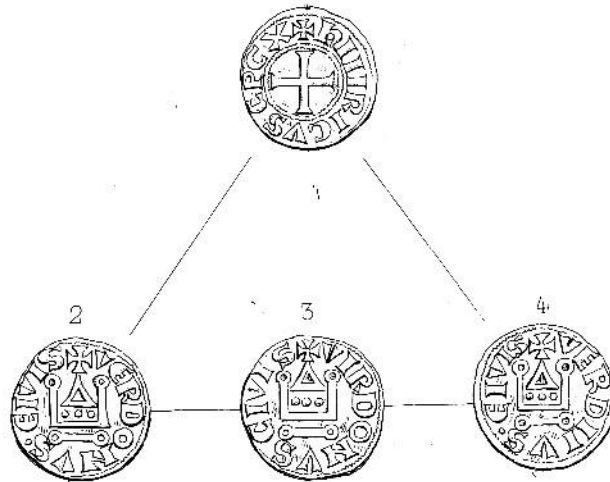
Je rappelle que les deniers de Besançon et de Saint-Martin-de-Tours n'ont point été compté un à un, et que le nombre des oboles de Trèves, des deniers de Champagne et du marquisat de Provence était, par le fait, beaucoup plus considérable que celui qui a été indiqué dans ce travail.

¹ Un certain nombre de ces pièces ont été données par M. Gariel, d'autres fondues. Il est impossible de fixer un chiffre exact.

² Dans la suite de cet article, l'abréviation P. D. renvoie à l'ouvrage de Poey d'Avant.

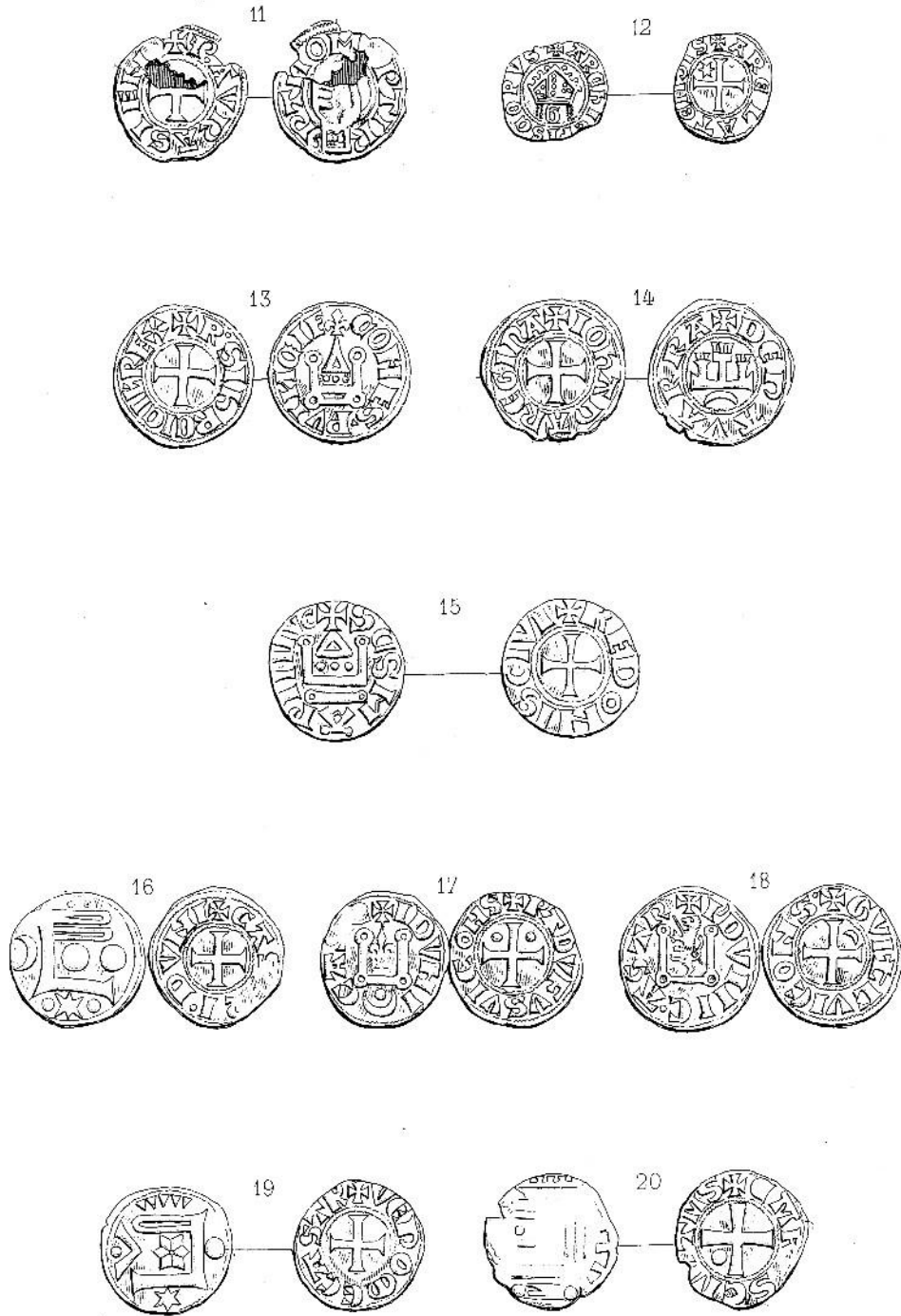
³ Cette notice sur la pièce d'Orange est de M. Gariel, qui avait préparé cet article.

⁴ Voy. Aussi Numismatique de l'Orient latin, par G. Schlumberger, p. 325 et Pl. XII, 28.



Imp. Thomas Forest Paris.

TROUVILLE DE SIERCK
(Monnaies Baroniales)



Imp. Dumoulin Paris.

TROUVAILLE DE SIRRCK
(Monnaies Baronales)